Après la classe de 3ème

1/ Après ma 3ème je peux aller :
□ dans un lycée général et technologique
□ dans une université
□ dans un CFA (Centre de Formation pour Apprentis)
□ dans un lycée professionnel
□ dans un BTS (brevet de technicien supérieur)

2/ Pour préparer un Baccalauréat, combien d'années sont nécessaires après la 3ème :
□ 2 ans
□ 3ans
□ 4 ans
□ 5ans

3/ Au lycée, la 2de générale & techno accueille des élèves qui souhaitent préparer :
□ un bac général ou un bac techno
□ un bac général uniquement
□ un bac techno uniquement

4/Les matières enseignées en classe de 2de générale et technologique sont très différentes de celles enseignées en classe de 3ème :
□ Vrai
□ Faux

5/ Quels sont les deux diplômes de la voie professionnelle ? :
□ Brevet professionnel et la mention complémentaire
□ Bac professionnel et le certificat d'aptitudes professionnelles
□ Mention complémentaire et le brevet de technicien supérieur

6/A votre avis, si je m'oriente en CAP ou BAC PRO, aurais-je le choix parmi beaucoup de domaines professionnels ? :
□ Oui
□ Non

7/ Si je fais un apprentissage je ne passe pas de diplôme professionnel :
□ Vrai
□ Faux

8/ Après un diplôme de la voie professionnelle (BAC PRO ou CAP) je ne peux pas poursuivre mes études, je dois trouver un travail. :
□ Vrai
□ Faux